

31/08/2021

Circulaire Direction Technique Nationale

A l'attention des clubs affiliés et des ligues KMDA

Objet : dispositif des grades en kickboxing et en muaythai : rappel des prérogatives / obligations / dérogations

La fédération déploie un modèle de progression technico-tactique du kickboxing et du muaythai, dont les étapes d'apprentissage sont sanctionnées par des grades (ceinture, gant, prajeet). Ce modèle de progression vise à la fois le développement d'une culture spécifique commune, une offre adaptée aux pratiquants de loisir et une amélioration de la qualité de pratique en lien avec la sécurité.

A partir de **septembre 2022**, ce dispositif se trouve renforcé puisque **certains niveaux de grades deviennent obligatoires** pour s'inscrire en compétition (sauf exceptions détaillées ci-dessous) et en formation de moniteur.

1. Inscriptions en compétition amateur (assaut ou combat)

L'obligation de possession du grade ne concerne que les nouveaux compétiteurs (jamais boxé en compétition) dans une forme de pratique (assaut ou combat) :

- Inscription en compétition amateur (assaut ou combat) pour la première fois.
- Inscription en compétition amateur pour la première fois en plein contact sur ring.

Tous les licenciés déjà engagés en compétition avant septembre 2022 dans une forme de pratique (assaut ou combat) ne sont pas concernés et pourront continuer à s'inscrire ; toutefois, leur engagement en compétition ne leur procurera pas retro activement un grade.

1.1 Principe : la licence unique donne accès à toutes les disciplines

Un grade acquis, quelle que soit la discipline, est transversal : le titulaire d'un grade donnant l'accès à la compétition sur tatami ou sur ring, peut boxer dans les tous les styles du kickboxing et en muaythai.

Exemples : détenir un grade jaune (examen en club) est obligatoire pour s'inscrire en compétition officielle en assaut sur tatami. Un seul grade (gant ou ceinture ou prajeet) permet de s'inscrire dans toutes les disciplines du kickboxing et en muaythai (assaut, éducatif, technique).

Détenir un grade bleu (examen niveau ligue) est obligatoire pour s'inscrire en compétition officielle combat sur ring (plein contact). Un seul grade (gant ou ceinture ou prajeet) permet de s'inscrire dans toutes les disciplines du kickboxing et en muaythai.

Rappel : en kickboxing un grade est considéré comme complet lorsqu'il est du second degré (2nd). C'est uniquement à ce moment-là qu'il permet de jouir des prérogatives associées.

1.2 Inscription en compétition assaut (tatami) / sept 2022

Détenir au minimum un grade jaune en kickboxing ou en muaythai.

1.3 Inscription en compétition plein contact (ring) / sept 2022

Détenir au minimum un grade bleu en kickboxing ou en muaythai.

1.4 Particularités et exceptions

Les licenciés PRO ne sont pas concernés par l'obligation de détention de grades.

Les compétiteurs d'autres disciplines de combat venant d'autres fédérations reconnus par l'Etat et ayant une expérience certaine ne seront pas soumis à l'obligation de détention d'un grade. Les demandes de première licence et d'accès direct à la compétition seront traitées au cas par cas sur courrier motivé du club auprès du DTN.

2. Inscriptions aux formations de moniteur

Liste des grades minimum à détenir pour s'inscrire en formation à partir de septembre 2022 :

BMF1 : grade vert 2nd degré (gant ou ceinture pour le kickboxing) ou prajeet vert pour le muaythai.

BMF2 kickboxing : grade bleu 2nd degré (gant ou ceinture pour le kickboxing).

BMF2 muaythai : prajeet marron.

BMF3 : grade bleu 2nd degré kickboxing ou prajeet marron muaythai.

3. Dérogation à l'exigence de délai inter grades

Pour présenter un grade en session d'examen, le candidat doit attendre un certain temps suite à l'obtention du grade inférieur, lié à l'apprentissage et à l'expérience. Ces délais d'attente sont indiqués dans les référentiels de kickboxing et de muaythai.



Toutefois, pour la bonne mise en place du dispositif des grades et sa stricte application au 1^{er} septembre 2022, les délais d'attente inter grades ne seront pas obligatoires jusqu'en septembre 2023.

4. Concernant le Pancrace

La fédération finalisera le dispositif des grades pour le Pancrace courant 2021.

Fait à Bagnolet, le 31/08/2021



